

vince de Québec. Aux statistiques officielles, il ajoute celles des communautés religieuses non subventionnées ; et il prouve d'une manière irréfutable qu'au lieu d'être la dernière dans la Confédération, relativement aux dépenses scolaires, la Province de Québec est la première.

M. Magnan fait aussi brièvement l'historique de l'éducation dans notre Province, et rappelle les sacrifices que nos pères se sont imposés avant de voir le triomphe des idées catholiques et françaises.

L'ouvrage comprend sept chapitres et un appendice.

Cette publication mérite les plus grands éloges. Aucun prêtre ne devrait se priver des lumières qu'elle renferme.

*Le Père " l'Etat " .* — La scène se passe en France. Je dis à mon fils : " Pierre, va me faire cette commission. — Non, me dit-il, je ne veux pas. " Et je levai la main sur lui. — Non, riposte-t-il, t'as pas le droit de me commander. — Ah ! et qui donc en a le droit ?

— L'Etat. Or, l'Etat, c'est pas toi, pour sûr. — Qui diable t'a fourré ces idées saugrenues dans la cervelle ? — C'est l'instituteur même qui dit que les enfants appartiennent à l'Etat avant d'appartenir à leurs parents. "

A ces mots, je suffoquais de colère ; je me tins cependant : j'avais eu soudain une idée heureuse.

Le soir, Pierre arrive de l'école au moment du souper. La table était mise. " Tiens, dit-il, il n'y a que deux couverts ? — Oui, fais-je d'un ton résolu, je ne te donne pas à souper ce soir. — Ah ! et pourquoi donc ? — Parce que je n'ai pas le droit de te nourrir. C'est l'Etat ; tu dis que tu es à lui, pas à moi ; va lui demander de la soupe, du pain et le reste. " Et je l'envoyai coucher, l'estomac vide, malgré les supplications muettes de ma femme, toujours prête à capituler. Le lendemain, à déjeuner et à dîner, même histoire. Il avait aussi besoin d'un habit